

Yvan Dumont
2007-03-13 09:25

Pour : Simon Bélanger [redacted], André Gagnon [redacted]
cc :
Objet : Taux d'aide financière - Projets d'eau potable de St-François d'Assise et de St-Siméon



SVP préparer les documents pour signature de la promesse pour ces 2 dossiers en tenant compte de la demande ci-après concernant le taux d'aide. Conserver copie de ce courriel aux dossiers.

Yvan Dumont, ing.
Chef d'équipe des programmes
Service des programmes et du suivi des infrastructures-Québec
Direction des infrastructures

Téléphone [redacted]
Télécopieur : [redacted]

----- Réacheminé par Yvan Dumont [redacted] le 2007-03-13 09:18 -----

Jacques A. Tremblay
2007-03-12 12:06

Pour : Yvan Dumont [redacted]
cc : Michel Gagnon [redacted] Jean-Pierre
Beaumont [redacted]
Objet :



Yvan

Pour faire suite à notre conversation de ce matin concernant les dossiers de St Siméon et de St François d'Assise, il a été convenu avec les autorités de préparer une lettre de promesse dans le programme PIQM avec un taux majoré à 80 % pour les deux dossiers.

Merci de ta collaboration

Le aide par faire

Jacques A Tremblay, directeur
Direction des Infrastructures

[REDACTED]

Téléphone: ([REDACTED])

Courriel: [REDACTED]

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur
immédiatement.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur
immédiatement.

Québec, le 6 décembre 2007

Monsieur Pierre Asselin
Maire
Municipalité de Saint-Siméon

Monsieur le Maire,

Au nom de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, j'accuse réception de votre lettre du 27 novembre dernier relativement à la demande de révision du taux d'aide financière pour le projet de mise aux normes de l'eau potable.

Soyez assuré que votre correspondance a été portée à la connaissance de la ministre et que j'ai pris les mesures nécessaires pour qu'elle soit traitée avec toute l'attention qu'elle mérite.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Bruno Lortie
Directeur de cabinet

GFOR2007-03624



Le 21 janvier 2008

Monsieur Pierre Asselin
Maire
Municipalité de Saint-Siméon



Objet : Municipalité de Saint-Siméon
Projet de mise aux normes de l'eau potable
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités
Demande d'aide financière accrue

Monsieur le Maire,

La présente fait suite à la demande d'aide financière accrue adressée à la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, dans votre lettre du 27 novembre dernier.

Nous reconnaissons l'intérêt et la priorité du projet de mise aux normes de vos installations d'approvisionnement en eau potable. Toutefois, c'est avec regret que nous devons vous informer que le Ministère ne peut donner suite à cette demande visant à porter à 90 %, le taux d'aide de 80 % confirmé dans la lettre de promesse à votre attention du 15 mars 2007. L'analyse de l'impact fiscal du projet ne nous permet pas, en effet, de bonifier l'aide accrue de 3,35 M\$ déjà allouée sur un projet admissible de 4,19 M\$.

...2



M. Pierre Asselin

- 2 -

Nous vous invitons, par ailleurs, à évaluer l'opportunité de financer par le biais du programme de la Taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), le coût d'infrastructures connexes non retenues aux fins d'aide financière dans le cadre du PIQM.

Si des renseignements additionnels étaient requis, le personnel de la Direction des infrastructures peut être joint au numéro de téléphone [REDACTED] ou de télécopieur [REDACTED]

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le sous-ministre adjoint,

[REDACTED]

MICHEL GAGNON



Jean-Pierre
Beaumont [REDACTED]
2009-05-07 15:59

A Claude Lefebvre [REDACTED]
cc Karim Senhaj [REDACTED]
ccc
Objet Saint-Siméon (501312)

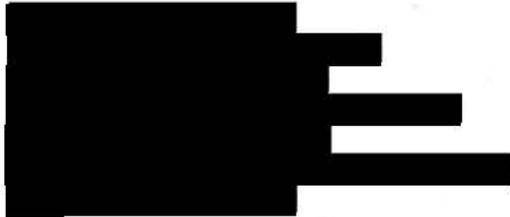
*Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire*

Québec 

Bonjour,

Le cabinet nous demande de préparer une promesse d'aide financière majorée à 87 %. Selon les règles et normes actuelles, la ministre peut octroyer un taux pouvant atteindre 95 % pour les dossiers d'alimentation en eau potable aux municipalités de moins de 2 000 habitants.

Jean-Pierre Beaumont, ing., directeur
Service des programmes et du suivi des infrastructures-Québec
Direction générale des infrastructures
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur
immédiatement.